

Rachat part bien nom propre conjoint

Par Saand35, le 10/10/2021 à 12:08

Bonjour,

Je souhaiterais racheter la moitié d'un bien de mon compagnon, qu'il possède en nom propre en tant qu'investissement locatif. Nous souhaitons nous PACSER. Il me vend la moitié du bien sur la valeur estimée en 2021. Est-ce possible, sachant qu'il a deux enfants d'une première union ?

Quels sont les frais et les démarches de notaires ?

Vous remerciant par avance pour votre réponse.

Par youris, le 10/10/2021 à 12:23

bonjour,

c'est possible si votre concubin a la pleine propriété de la totalité de la maison et dans ce cas, cela ne concerne pas les enfants de votre concubin.

pour les frais, il existe des simulateurs sur internet, voir celui de l'ANIL ci-dessous :

frais-dacquisition-dits-frais-de-notaire/

salutations

Par Saand35, le 10/10/2021 à 12:28

Oui il en a la pleine propriété, Merci pour votre retour

Par Saand35, le 10/10/2021 à 12:29

Donc si je comprends bien, il peut me vendre la moitié du bien en échange de la valeur de

l'estimation divisé par deux?

Par youris, le 10/10/2021 à 12:32

c'est le vendeur qui fixe le prix de vente et la vente se fait s'il y a accord sur la chose et le prix entre le vendeur et l'acquéreur.

Par Marck.ESP, le 10/10/2021 à 15:50

Bonjour

....Ceci dans une certaine limite de liberté, car le fisc veille aux sous évaluations.